LE COURRIER DE L'OUEST

NE MANQUEZ PAS
d'acheter vos chemises chez Mayer
Notre chemise No. 430 est une fameuse - - - - 85c
Notre No. 420 est une occasion - - - - 90c
Notre No. 255 une bonne chemise de travail de 1.50 pour 1.10
S. F. MAYER
123 ave. Jasper E.

VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 2 AVRIL, 1908. NUMERO 26.

ASSOCIATION ST-JEAN BAPTISTE.

Une assemblée spéciale de l'Association a eu lieu dimanche dernier, sous la présidence de M. Wilfrid Gariépy.

Le comité, nommé il y a quelques mois, pour soumettre un projet de refonte de la constitution, et composé de MM. Jules Royal, J. M. Déchêne et Louis Madore, a présenté son rapport. L'assemblée, après une analyse approfondie de ce rapport, l'a accepté, avec quelques amendements.

L'ancienne constitution se trouve abrogée, et la nouvelle entre en vigueur immédiatement, c'est-à-dire qu'elle régira les élections de dimanche prochain.

Les points principaux de la nouvelle constitution sont les suivants: Le nom officiel devient "Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton". L'ancien comité de régie et les anciens officiers sont remplacés par un seul "Bureau de Direction", composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire, du Trésorier, et de quatre autres membres, nommés Directeurs, c'est-à-dire que l'association sera à l'avenir gouvernée par un bureau de huit membres seulement.

Tout ancien membre de la Société est "ipso facto", membre de l'Association; et on peut élire comme membre nouveau "tout Canadien d'origine française de "père ou de mère et tout étranger "de langue française, appartenant "à la religion catholique et résidant dans la province."

Le bureau de direction a des pouvoirs plus étendus, tout en restant sous le contrôle immédiat des membres de l'association.

Les amendements à la constitution deviennent plus difficiles. Par contre, les règlements ordinaires des séances, qui avaient donné lieu au plus grand nombre d'amendements sous l'ancienne constitution, sont rendus plus flexibles par une clause qui permet de les modifier ou de les suspendre provisoirement lors d'une séance, sous certaines conditions.

L'association peut se nommer un chapelain qui devra être du diocèse.

Un président d'honneur peut être élu également, mais il ne pourra être nommé qu'à l'assemblée générale annuelle; il devra être un Canadien-Français de la Province et obtenir une majorité des deux tiers des voix des membres présents, c'est le but du comité, que l'assemblée de dimanche a parfaitement compris, de faire de la position du président d'honneur le nec plus ultra de ce que l'association peut conférer d'honneur à un de ses membres. Le comité désire que ce soit, si c'est possible, le Canadien-Français de la Province, ayant la position sociale la plus élevée, et celui-là seul, quitte à le réélire année après année, qui occupe la présidence d'honneur.

Les élections générales, comme nous l'avons déjà dit, auront lieu dimanche, le 5 avril prochain. Nous comptons que tous les membres de l'association se feront un devoir d'être présents.

Les Canadiens-Français sont devenus un groupe important à Edmonton, et leurs intérêts ne font que s'accroître. L'association doit être là au besoin pour protéger et sauvegarder ces intérêts. Pour cela, il faut que ses directeurs représente bien l'opinion de la majorité, sinon de la totalité des Canadiens-Français de la ville; qu'ils soient compétents, et surtout qu'ils soient prêts à donner leur concours le plus actif à leurs co-directeurs. Il ne faut pas que leur position soit une simple sinécure ou une charge purement honorifique comme elle l'a trop souvent été par le passé.

Il ne nous appartient pas de mettre aucun nom en évidence, et nous n'en mettrons aucun, mais nous voudrions voir à la tête de l'Association, et s'occupant avec zèle de son administration, les plus distingués et les plus capables de nos compatriotes d'Edmonton.

NOUVEAUX COLONS.

Les colons arrivent en grand nombre depuis quelques jours. Chaque matin le bureau des terres est assiégé par la foule des immigrants voulant s'enrégistrer pour des homesteads. Parmi les nouveaux arrivants sont plusieurs Canadiens de la province de Québec et de la Nouvelle Angleterre. La plupart de ceux-ci se dirigent vers la colonie de St-Paul des Métis.

Les Doukhobors.

Une dépêche de Langham, Sask. dit que les Doukhobors qui sont restés sur leurs terres ont commencé à se faire naturaliser et font des entrées pour des homesteads. De jour en jour, leur dévotion à l'ancien devient moins apparente et ces communistes d'hier deviennent rapidement de bons citoyens en même temps qu'ils sont de bons colons.

L'Elévateur.

La construction de l'élévateur, au pied de la première rue est presque terminée. L'élévateur devra être en opération dès le 1er de mai.

On emploira la vapeur pour opérer cet élévateur. Chaque char fera un voyage par minute et pourra monter une charge de 25 tonnes.

Le G. T. P.

Une des plus considérables équipes du G. T. P. est en route pour Prince Rupert, venant de Port Arthur, où elle travaillera à la construction du chemin de fer en se dirigeant sur Edmonton. Cette équipe comprend un lot de machines pour percer les tunnels, des pelles à vapeur, près de deux mille hommes, douze cent chevaux, dix milles de rails, millier petits chars, charrettes et autres objets.

LE CANDIDAT CONSERVATEUR.

Mercredi dernier, avait lieu à Edmonton la convention des conservateurs du district pour le choix d'un candidat pour le comté d'Edmonton. Monsieur J. D. Hyndman, un jeune avocat d'Edmonton a été choisi.

Il y a maintenant des candidats conservateurs de choisi pour tous les comités de la province. Voici la liste des candidats, libéraux et conservateurs pour les prochaines élections:

Edmonton: Hon. Frank Oliver, lib.; J. D. Hyndman, con.
Victoria: W. H. White, Lib.; F. A. Morrison, Con.
Strathcona: Dr. McIntyre, Lib.; E. W. Day, Con.
Red Deer: Dr. Clark, Lib.; Geo. F. Root, Con.
Calgary: Dr. Stewart, Lib.; M. S. McCarthy, Con.
Pincher Creek: A. B. McDonald, Lib.; J. Herron, Con.
Lethbridge: W. S. Simmons, Lib.; C. A. McGroath, Con.

FAITS DIVERS

MORINVILLE.

Dimanche dernier a eu lieu la bénédiction de notre nouvelle église par Sa Grandeur Monseigneur Legal. L'église avait été magnifiquement décorée pour la circonstance et la cérémonie fut très imposante.

Un sermon de circonstance fut donné par le Rév. Père Mérer, de la Cathédrale de St-Albert. Le Révérend Père Rosenthal, d'Edmonton fit aussi une courte allocution, en allemand.

Le concert qui devait avoir lieu dimanche soir n'a pas eu lieu, pour des raisons majeures. Il est remis au lundi de Pâques.

BROSSEAU.

De nombreux colons passent ici chaque jour, en route pour St-Paul des Métis et Moose Lake.

MM. Jos. Desrosiers et Mathias Théroux sont allés à Edmonton la semaine dernière par affaires.

Monsieur C. E. Nelson, agent de la Cockshutt Plow Co. est à Brosseau depuis quelques jours.

MM. O. Desrosiers et N. Michaud doivent partir ces jours-ci pour la Colombie Anglaise où ils passeront quelque temps.

Etaient à Morinville dimanche, MM. E. Tessier, A. M. Déchêne, M. Guité, J. Leveillé, B. St-Germain, père de l'avocat St-Germain; Mesdames Gariépy, Leveillé et Melle Gibeault, d'Edmonton; MM. J. Bourgeois, A. Leblanc, Geo. Deslauriers, L. Boudreau, T. Perron, C. Bellerive J. Chavez, Mesdames Bourgeois et Leblanc de St. Albert.

NOUVEAUX HOMESTEADS.

Monsieur l'agent des terres nous informe que les plans pour les townships suivants ont été reçus et qu'on peut maintenant faire des entrées pour des homesteads dans ces townships:

Township	Rang	Mer.
54	3	4
59	4	6
80	4	6.
78	3	6.

LE C.N.R.

On annonce que le Canadian Northern enverra durant cette saison une équipe d'ingénieurs choisir et arpenter une route d'Edmonton à la côte du Pacifique. Le terminus ouest du C. N. R. sera probablement Butte Inlet ou Rela Poola, qui se trouvent à mi-chemin entre Vancouver et Prince Rupert.

LE CURE DE PAROISSE.

La pièce à l'affiche au théâtre, pour demain et samedi est "Le Curé de Paroisse" (The Parish Priest). La troupe qui donnera ces représentations en est une de première classe et nul doute que plusieurs de nos lecteurs aimeront à aller entendre cette pièce.

Il y aura matinée dans l'après-midi de samedi.

CA COUTE TROP CHER!

Nous avons reçu ces jours derniers, une lettre du département de l'Agriculture, nous informant que la prime jusqu'ici accordée pour la destruction des loups sera abolie.

Jusqu'à présent la somme de $21,674.00 a été payée en primes sur les loups dont $4,628.70 durant l'année 1907, et la balance, $17,045.70, depuis le premier janvier de l'année courante. On reçoit, en moyenne, deux cent cinquante applications par jour au département! De ce train, les $20,000.00 votés par la législature seront épuisées de bonne heure en avril.

Tout les inspecteurs chargés de vérifier les applications ont été avertis de l'abolition de la prime.

CONDOLEANCES.

A une assemblée spéciale de l'association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, tenue le 21 mars, 1908, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Proposé par M. DeBlois Thibeaudeau, appuyé par MM. Oscar Tessier et Jules Royal, que les membres de l'association St-Jean-Baptiste d'Edmonton ont appris avec un profond chagrin la mort du Rév. M. Dorais, curé de Fort Saskatchewan, qui par son dévouement et par son zèle infatigable a rendu de bien grands services et s'était acquis l'estime non seulement de ses paroissiens, mais de tous les Canadiens-Français du district.

Proposé par M. J. de LaBissonnière, appuyé par M. J. E. Theriault, que les membres de l'association St-Jean-Baptiste d'Edmonton prient la famille du défunt de bien vouloir accepter leurs condoléances et leurs sicères sympathies dans le malheur qui vient de les frapper.

Proposé par M. Ls. Madore, appuyé par M. Alf. M. Déchêne que MM. J. H. Gariépy et J. E. Laurencelle soient délégués pour représenter l'association aux funérailles.

Proposé par M. DeBlois Thibeaudeau, appuyé par M. O Tessier, que copie de ces résolutions soit envoyée à la famille et au "Courrier de l'Ouest".

Wilfrid Gariépy, Prés.
Jos. M. Déchêne, Sec.

MARCHE D'EDMONTON.

(Prix des Elévateurs).

— Blé —

No. 1 Northern $0.95
No. 2 Northern 90
No. 3 Northern, ... 85

— Avoine —

Avoine .... de 30 @ 35c.

— Orge —

Pour brasseries 50

— Foin —

(En balles et en charges de char).
Foin de Slough...... $5 @ $07.
Foin de terre haute ... 8. @ 10.
Mil .... 10. @ 14.
(A la tonne sur le marche).
Foin de slough .... $6. @ $08.
Foin de erre haute .. $08 @ $10.
Mil .... $12 @ 14.

— Farine — (détail)

"Five Roses" $3.60
"Household" 3.50
"Capitol" 3.15
"White Rose" 3.15
"Strong Bakers" 2.85
Autres marques .... $2.50 et 3.00

— Oeufs —

Garantis fais .... 25 @ 50c.

— Beurre —

De beurrerie ...... de 25 @ 30c.

— Patates —

Patates .... 60 @ 75c.

— Animaux —

Porcs — au 100 lbs ... $4. @ 4.50
Boeufs .... $.3.
Vaches .... 2.50 @ 2.75
Agneaux —à la livre— ..... 6c.
Moutons .... 5½c.

—Viande —

Boeuf .... 5 et 6c.
Porc .... 6 et 7c.
Agneaux .... 12c.
Mouton .... 11c.

— Volailles —

Poulets du printemps 11 @ 12½c.
Poules .... 8c.
Dindes .... 18c.

— Légumes —

Choux .... 5 @ 6c.
Onions .... 6c.
Carottes .... 3c.
Panais .... 4c.
Betteraves 3c
Persil .... 10c.
Cellery .... 12½ @ 15c.
Navets —à la livre— .... 1c.

APPEL

Aux Canadiens de langue française d'Edmonton.

Messieurs:—

L'assemblée annuelle de la Société St-Jean-Baptiste de cette ville aura lieu dimanche prochain à trois heures de l'après-midi, dans la salle de l'Ecole Séparée. Grâce au zèle éclairé de MM. Jules Royal, Louis Madore et Joseph Déchêne, membres d'un comité nommé à cet effet, la refonte de la constitution est maintenant terminée, et c'est sous des statuts pratiques et appropriés, rédigés en style clair et concis, que se fera l'élection des officiers pour l'année prochaine.

C'est une réorganisation de notre association nationale qui s'opère, la renaissance de notre groupe, l'aurore d'une ère nouvelle pour les Canadiens d'origine française d'Edmonton.

A cette occasion il est à souhaiter que tous nos compatriotes, sans distinction d'âge, d'occupation, d'opinion politique, se fassent un devoir d'affirmer leur foi patriotique et d'assister à cette séance mémorable.

Sujets britanniques par allégeance, nous apprécions la constitution qui nous régit et les libertés qu'elle nous garantit. Mais le sang qui coule dans nos veines, la mémoire des aïeux qui se sont dépensés pour nous, l'histoire qu'ils ont écrite en caractère de sang, imposent des obligations à nos coeurs de fils reconnaissants.

Le nationalisme à outrance est un mal, mais la négation absolue du nationalisme est un mal plus grand encore. L'Ecossais qui habite parmi nous n'oublie jamais les montagnes fameuses de son pays. Est-ce que le Canadien Irlandais ne pleure pas sans relâche l'autonomie perdue de sa malheureuse patrie.

Pour nous non plus, l'union aux autres races pour former le peuple Canadien, n'est pas synonyme d'assimilation, d'oubli des souvenirs les plus chers, d'abandon de toute caractéristique et de toute distinction.

Non, conservons comme une relique précieuse les traditions de nos ancêtres, surtout ne cessons jamais de parler cette langue harmonieuse qui fut la leur, et de pratiquer cette religion toute de tolérance et de charité que nos missionnaires ont illustrée en évangilisant les forêts vierges du nouveau Monde.

C'est dans cet esprit que la première Société St-Jean-Baptiste a été fondée sur les bords du StLaurent aux jours sombres qui précédèrent l'Union des Canadas.

Ce sont ces mêmes idées et ces mêmes principes que notre Association d'Edmonton nourrit et propage. Son but est de grouper les forces vives de notre nationalité, et de développer chez chacun de nous, à côté d'une loyauté à toute épreuve aux institutions britanniques, l'amour de tout ce qui fait que nous sommes français tout en étant Canadiens.

Compatriotes, venez un, venez tous, à l'assemblée de dimanche. Soyons cinq cents pour saluer la réorganisation de notre société et lui promettre des succès. dignes de son objet. Montrons à nos frères de la province de Québec que nous restons fidèles aux enseignements qu'elle nous a donnés et que les brises de l'Ouest ne tarissent pas dans nos coeurs la source des nobles sentiments et des ardeurs patriotiques.

WILFRID GARIEPY,
Président sortant de charge.

Edmonton, ce 1er avril, 1908.

Avis Public.

Sessions de la Cour de District, du District d'Edmonton

Les sessions de la Cour de district du district d'Edmonton, durant l'année 1908, auront lieu aux endroits et dates suivants pour le procès de toute action et l'expédition d'autres affaires civiles qui pourront être amenées devant la dite Cour:

EDMONTON
Commençant
Lundi, 23 mars
Mardi, 21 avril
Mardi, 26 mai
Lundi, 22 juin
Lundi, 27 juillet
Lundi, 28 septembre
Lundi, 26 octobre
Lundi, 23 novembre
Lundi, 21 décembre.

TOFIELD
Mardi, 7 avril
Mardi, 14 juillet
Mardi, 13 octobre

STONY PLAIN
Mardi, 5 mai
Mardi, 7 juillet
Mardi, 3 novembre.

SPRUCE GROVE
Mrecredi, 6 mai
Mercredi, 8 juillet
Mercredi, 4 novembre.

MILLET
Mardi, 19 mai
Mardi, 21 juillet
Mardi, 17 novembre.

LEDUC
Mercredi, 20 mai
Mercredi, 22 juillet
Mercredi, 18 novembre.

FORT SASKATCHEWAN
Mardi, 2 juin
Mardi, 6 octobre
Mardi, 1 décembre.

VEGREVILLE
Jeudi, 4 juin
Jeudi, 8 octobre
Jeudi, 3 décembre.

ATHABASKA LANDING.
Mardi, 20 ootobre.

LLOYDMINSTER
Mardi, 16 juin
Mardi, 20 octobre
Mardi, 15 décembre.

VERMILION
Mercredi, 17 juin,
Jeudi, 22 octobre
Jeudi, 17 novembre.

INNISFREE
Jeudi, 18 juin
Mercredi, 21 octobre
Mercredi, 16 décembre.

ST.-ALBERT
Mardi, 5 mai
Mardi, 21 juillet
Mardi, 3 novembre.

MORINVILLE
Mercredi, 6 mai
Mercredi, 22 juillet
Mercredi, 4 novembre.

RIVIERE QUI BARRE
Jeudi, 7 mai
Jeudi, 23 juillet
Jeudi, 5 novembre.

LAC STE. ANNE
Mercredi, 20 mai
Mercredi, 5 août
Mercredi, 18 novembre.

(Signé) S. B. WOODS;
Député Procureur Général.

Edmonton, 2 mars.

L'Université.

Lundi a eu lieu à Strathcona, la réunion du Sénat de l'Université d'Alberta. Il a été décidé que les cours commenceront dès l'automne prochaine, dans une bâtisse temporaire.

Le docteur Tory, Président de l'Université, est parti hier pour l'Est, où il achètera tout le matériel nécessaire, une bibliothèque, de même qu'il engagera des professeurs.

A la réunion de lundi, les comités suivants furent nommés:

Exécutif— Le Chancellier, Dr. Torey, Dr. Ferris, Juge Beck, J. A. McDougall.

Finance — J. A. McDougall, Dr Torey, M. McCraig, Dr. Riddell, S. Strathy.

Monsieur le Juge Beck a été nommé Vice-Chancellier de l'Université.

LA PRIME SUR LES LOUPS ABOLIE.

Avis est ici donné qu'après le 20 avril 1908 la prime sur les loups sera abolie.

GEO. HARCOURT,
Député Ministre de l'Agriculture.
Edmonton, 25 mars, 1908.
(Ap. 2-9.)

AVIS.

Le soussigné donne avis qu'il a pris un étalon rouge avec des taches blanches, les quatre pieds blancs, nez blanc, errant contrairement aux provisions de la Entire Animals Ordinance. Le dit étalon est détenu sur le N.-E. de Sec. 16, T. 56, R. 25, W. 4. M., et sinon réclamé dans le temps voulu sera vendu en accord avec la loi.

La prise a eu lieu à 3.30 p.m., dimanche, le 1er. de mars, 1908, et cet avis a été affiché le 9 mars 1908.

(Sg.) NARCISSE FORTIN,
Morinville, Alta.

AVIS.

Nous désirons annoncer à nos clients et au public en général qu'à partir du 1er avril 1908, Mr. Charles Gordon prendra charge, comme gérant, de notre cour à bois de Végreville.

Il y aura, comme par le passé, un assortiment considérable de bois de sciage de la Colombie Anglaise, et les fournitures nécessaires aux bâtisses.

Toutes commandes adressées à M. C. Gordon de Végreville recevra une prompte attention. Comme M. Gordon est responsable vis-à-vis de nous pour les argents qui nous sont dûs, nous demandons à nos clients d'avoir à lui payer les montants qui nous sont dûs.

D. R. FRASER & Co., Ltd.
Edmonton

POUR LES CULTIVATEURS.

PROPOS AGRICOLES.

Le Cultivateur.

C'est un fait connu et admis de quiconque veut se donner la peine de réfléchir, le métier de cultivateur et des plus honorables. Combien de fois n'avons-nous pas entendu nos conférenciers agricoles relever à force de raisonnement et d'arguments décisifs la noble profession de l'habitant! Chaque fois que nous avons entendu exprimer cette idée, quel est celui qui n'a pas, avec un secret orgueil, béni la Providence de lui avoir fait voir le jour sur une terre labourée et travaillée—peut-être par plusieurs générations d'ancêtres? Sentiment bien légitime, que nous aimerions voir partager par tous nos cultivateurs; à tous et à chacun on ne se lasserait pas de répéter: Vous êtes la force et l'espoir du pays. Courage donc, suivez votre position sociale, améliorez votre sort, étudiez l'agriculture, appliquez les bonnes méthodes et en définitive, vivez libres et heureux. Sur cette terre d'Amérique, au Canada Ouest tout spécialement, on estime mieux à sa juste valeur l'agriculture, l'homme des champs soit qu'il travaille lui-même, ou fasse travailler.

Quand on lit les rapports de l'Ouest, s'il y a une chose frappante c'est assurément le fait de constater l'égalité sociale qui y règne entre le citadin et le campagnard. Bien différent est l'impression que l'on ressent soit en visitant l'Europe soit même en faisant une remarque sur les mots qui, dans des certaines langues, désignent le cultivateur. Ainsi par exemple; Bawer en allemand, boer en hollandais, payen en français, sont presque des termes de mépris. Or, rien de pareil aux Etats-Unis. L'Américain peut dire avec orgueil qu'il est cultivateur, farmer; et il est aussi fier de son état que l'homme de profession libérale. N'est-ce pas une réalité, qu'en parcourant les Etats-Unis, bien vite on est frappé du confort, de l'aisance, que le peuple sait se donner, de la facilité avec laquelle on exécute les travaux, de la propreté et de l'ordre qui règne dans les fermes et leurs dépendances. Le cultivateur américain est avant tout bon procureur et bon consommateur; il a en lui l'esprit du progrès.

Au Canada, il nous reste encore quelques vieux préjugés. Le mot habitant ne sonne pas aussi mal à nos oreilles que le mot paysan en France; toutefois, dans certains milieux, il parait qu'on le regarde avec une sorte de défaveur, mais cette défaveur tend à diminuer.

Pendant la saison des vacances, qui est celle des récoltes, il n'est pas rare de voir nos étudiants conduire bravement des faucheuses, faire d'autres travaux et acquérir par cet exercice de la vigueur pour l'année scolaire suivante. En Europe, il semble qu'un collégien ou un universitaire se croirait déshonoré s'il maniait une pelle ou une bêche, ou transportait une brouette de légumes.

Ne serait-il pas juste de dire et de répéter: le cultivateur doit être le premier homme de son pays? Il le sera à deux conditions: premièrement, s'il travaille à s'instruire, s'il considère l'agriculture comme une science véritable, s'il emploie les meilleures méthodes, fruit d'une expérience raisonnée. Et secondement, il réussira au delà de ses espérances s'il sait comprendre ses intérêts ou tout simplement bien pratiquer les Cercles agricoles et Sociétés d'Agriculture, car en culture comme en toute autre chose, l'Union fait la force. En effet, n'est-ce pas déplorable de constater tant d'apathie vis-à-vis de ces Sociétés? Le gouvernement fait des avances d'argent et le cultivateur trop souvent ne sait pas ou ne veut pas en profiter. Ne faudrait-il pas que, dans toutes nos paroisses agricoles, il y eût un Cercle agricole fonctionnant parallèlement aux Sociétés d'Agricultures? Un cultivateur peut très bien appartenir à l'une et à l'autre de ces sociétés; il en retire de réels bénéfices.

Que faut-il pour cela? De l'attention, de la bonne volonté et de la persévérance.

(Le "Pionnier").

LSE VACHES LAITIERES.

Soins à leur donner.

Le lait contient 87 pour cent d'eau. C'est une indication concluante pour vous faire comprendre que la vache laitière doit absorber beaucoup d'eau, pour donner beaucoup de lait; en moyenne, sa ration d'entretien doit contenir 70 parties d'eau. Pendant l'été, on a pas à s'occuper beaucoup de cette question, car les vaches laitières, comme toutes les autres têtes de bétail, trouvent dans les pâturages des aliments et fourrages verts, lesquels contiennent justement, nous disent les analystes, environ 70 parties d'eau.

En hiver, c'est bien différent; les vaches sont renfermées aux étables, et c'est au cultivateur à voir à ce que l'eau ne leur soit pas mesurée trop parcimonieusement. L'objet principal qu'il aura en vue sera de faire absorber une quantité suffisante d'eau sans négliger, d'ailleurs, la nourriture plus substantielle. Mais, me direz-vous, on ne peut pas faire boire les animaux au delà de leur soif. Comment faire alors? C'est bien clair, ce ne sera pas par le boire mais par le manger qu'il faudra faire absorber l'eau nécessaire à la fabrication ou à l'élaboration du lait.

Comment procéder? Quels moyens employer? Outre les fourrages verts, tels que le blé-d'inde, n'avons-nous pas les battages, carottes, navets? Ne savons-nous pas qu'un cultivateur soucieux de ses profits, doit semer et récolter, non-seulement du mil et du trèfle, mais les plantes-racines concourent excellemment à la production du lait, chacun le sait et peut le constater. Dans quelle proportion et en quelle quantité sera-t-il utile de les servir aux vaches laitières? Des auteurs et des cultivateurs, parlant par expérience, disent qu'une ration de 25 livres par jour par vache laitière est bien convenable; on conseille de mélanger ces racines, carottes, betteraves, avec des balles de céréales, de la poussière de foin et de laisser le tout fermenter pendant 24 heures.

On leur fait aussi des bouettes tièdes avec de la moulée, des tourteaux, du gros son, additionné d'un peu de sel, à moins que dans les mangeoires de nos animaux il n'y ait à l'année, suivant les conseils de nos conférenciers, une pierre à sel que les bêtes peuvent lécher à leur fantaisie. On préconise beaucoup les tourteaux pour les vaches laitières; le meilleur serait-il, celui du lin, il est à la fois très nourrissant et rafraîchissant. D'autres n'ont pas ce trouble mérité, la plupart sont échauffants, voilà pourquoi il est bon de les remplacer en partie par du son ou de la moulée ordinaire. Le meilleur foin est toujours ce qu'il y de mieux; il en faut à chaque vache environ 20 livres par jour. On leur partage de même une botte de 10 livres de paille d'avoine entre les repas. Ce qui revient à donner les repas d'une vache laitière de la manière suivante :

Une botte de foin, une botte de paille d'avoine — ou une botte de foin et un paquet de blé-d'inde — 6 livres de tourteaux de lin, 25 livres de betteraves fourragères ayant fermenté avec de la balle d'avoine, de la paille hachée, pendant 24 heures. On peut varier la ration, mais quelle qu'elle soit, jamais on ne doit oublier que pour avoir du lait d'une bonne vache laitière en hiver, il faut autre chose qu'un repas de foin et deux repas de paille. Le lait étant composé de 87 parties d'eau, nous devons donner à nos vaches laitières des aliments aqueux et rafraîchissants.

Les repas réguliers aux heures fixes, sont aussi bons à recommander. Pour stimuler l'appétit, donnons de temps en temps, plusieurs fois par semaine, de la poudre de condition. Voilà des conditions très favorables à une abondante lactation.

(Le "Pionnier").

L'Hygiène du Teint.

L'orsqu'on veut parler d'une femme fraîche et bien portante, on dit qu'elle a un teint de lis et de roses ou bien encore qu'elle respire la santé. En effet, un joli teint correspond à une santé parfaite. Une femme qui est rongée par une maladie chronique ou une diathèse, comme l'anémie et la chlorose, cherchera en vain dans la boutique des parfumeurs de quoi embellir son teint.

Qu'est-ce que le teint?

C'est la coloration particulière due au "pigment", (substance brune plus ou moins foncée, quelquefois roussâtre, qui s'étend en une couche mince et uniforme entre l'épiderme et le derme); et aux "vaisseaux sanguins" qui se trouvent immédiatement sous la peau et sont extrêmement nombreux à cet endroit.

La peau du visage est plus fine, plus lisse que celle des autres parties du corps; elle est aussi plus douce, plus tendre et plus sensible que tout le reste de la surface cutanée. Les émotions morales qui agitent le coeur font affluer le sang au visage et se traduisent par une rougeur instantanée; le contraire a lieu lorsque les battements du coeur sont affaiblis et c'est alors la pâleur que l'on observe.

Pour avoir un joli teint, deux facteurs doivent donc intervenir: une peau fine et une circulation sanguine parfaite C'est pourquoi il faut soigner la peau et la santé.

La chaleur et le froid sont également nuisibles au teint: en hiver on voit nombre de femmes avec le nez rouge, les joues violacées; en été, ce sont des taches de rousseur, du hâle, des coups de soleil...

Pour que la circulation du sang se fasse bien, il faut tout d'abord avoir un bon estomac; aussi, la nourriture doit-elle être suffisante et appropriée à chaque tempérament. Les femmes sanguines s'abstiendront de préférence les viandes blanches, le poisson, les aliments légers; celles, au contraire qui ont un tempérament lymphatique et le teint pâle useront de viandes noires rôties, de vins généreux et de toniques.

Les personnes qui sont constipées devront recourir de temps en temps à des eaux ou tisanes laxatives, et surtout à un *régime*.

Voilà pour l'hygiène à suivre.

Mais quels seront les soins journaliers de la peau du visage?

Se laver avec de l'eau de pluie ou de rivière, qu'on aura fait tiédir et n'employer comme savon que du vieux savon blanc de Marseille; très sec. Ajouter à l'eau quelques gouttes de teinture de benjoin.

C'est un traitement bien simple, à la portée de tous; mais les plus coquettes parmi nos jolies lectrices me demanderont peut-être encore quelque chose qui conserve le beauté, empêche les rides et rendent à leur teint la fraîcheur et le velouté de leurs quinze ans?

Eh bien! pour obtenir ce résultat, j'ai vu en Orient où j'ai voyagé, des femmes se servir exclusivement, pour nettoyer leur visage, de mie de pain imbibée d'eau. D'autre part, une légende raconte que Ninon de Lenclos conservera sa fraîcheur jusqu'à l'âge de 85 ans, grâce à une eau merveilleuse qu'un magicien lui avait donné en flacon. En vérité, ce flacon devait être bien grand pour qu'elle en usât toute sa vie. Mais l'histoire ne nous dit aussi, que c'est par son esprit et sa grâce qu'elle brillait, encore plus que par son visage.

Quoi qu'il en soit, la science moins discrète que le magicien, a découverte son fameux secret: Ninon se servait de la "glycérine" 200 ans avant la découverte par les médecins.

Et voici la formule de cette eau merveilleuse:

Eau de roses ..... 50 grammes
Glycérine purifiée . 25 grammes

LES POINT NOIRS

Si vous appliquez un ongle de chaque côté des points noirs, ou bien encore le trou d'une clef de montre—comme le font les collégiens pour tromper la monotonie des trop longues heures d'étude—vous verrez sortir une matière blanchâtre en forme de ver à tête noire. Rassurez-vous, ce ne sont pas des vers, mais ce que nous appelons en médecine des comédons.

Notre peau renferme dans toute son épaisseur des glandes sébacées —excepté dans la pomme des mains et la plante des pieds; ces glandes sont l'annexe du duvet, car c'est surtout là où il y a du duvet que les glandes sont les plus volumineuses; au contraire, une barbe hirsute à des glandes, imperceptibles.

Aussi notre nez, qui heureusement n'est pas le siège d'une végétation luxuriante, mais qui ne possède qu'un microscopique gazon a les glandes sébacées les plus volumineuses. C'est pour cela que les cosmédons ont une prédilection pour l'organe fameux chez Cyrano de Bergerac.

Le *point noir* qui termine le cosmédon est dû à l'accumulation du *pigment* qui bouche l'orifice d'une glande sébacée, c'est le bouchon qui ferme le canal excréteur. Au-dessus de ce bouchon, la cavité est distendue par la matière grasse qui s'y est accumulée.

Le remède logique à cette affection est donc de désobstuer, de déboucher la glande et de l'empêcher de se reboucher. Les moyens que le public emploie pour cela, les ongles et la clef de montre, ne sont pas exempts d'inconvénients; ils peuvent provoquer de l'irritation et des petits abcès; aussi vaut-il mieux employer des dissolvants, et nous conseillons à nos lectrices de badigeonner l'endroit affligé de ces cosmédons le soir en se couchant avec un mélange composé d'un tiers de savon noir dissous dans deux tiers de bon alcool ou d'eau de Cologne. Le matin, se laver avec de l'eau très chaude. Il est rare qu'après quelques applications de ce genre, les cosmédons ne disparaissent pas, et au bout de 3 ou 4 jours vous aurez l'extrême joie de voir, en vous regardant dans une glace, que ces désagréables locataires ont déménagé.

Maintenant il s'agit de veiller à empêcher leur retour et de combattre la tendance à l'accumulation des sécrétions de la peau. Et pour cela il faut avoir un bon estomac, un bon fonctionnement du tube digestif, éviter la constipation, soigner l'état général, l'anémie, le lymphatisme, l'arthritisme, toutes choses que, seul, votre médecin peut savoir.

Je crois d'ailleurs que si nous avions une santé parfaite nous aurions une beauté parfaite.

Dr. A. de BELROY.

COIN FEMININ

CHRONIQUE.

POUR LE CAREME.

"—A quoi servent les longues colonnes de correspondance dont débordent les pages féminines de nos journaux, me demandait, un jour, un aimable sceptique de ma connaissance? La sympathie qu'on distribue à la ligne, entre une recette contre le coryra et un conseil sur la couleur à la mode, peut-elle être vraiment d'un effet quelconque sur une peine vraie — en admettant que dans un cas de souffrance morale véritable on éprouve le besoin de se onfier à une inconnue? Ne peuvent-elles pas seulement, la sensibilité de nos filles fouillant à la loupe leur précieux petit moi, à la découverte de la Douleur — avec un grand D — qui leur permettra d'atteindre leur idéal de beauté, différent de celui de la Femme Forte de l'Evangile, je vous assure!"

Vous pensez que j'ai pratesté avec véhémence.

Counaissant la tactique de discussion de mon interlocuteur, c'était d'avance courir à l'échec, à la coufusion; d'ailleurs ces remarques à propos des correspondances me plongent toujours dans des réflexions, et celles-là, je ne voulais pas en faire part à mos adversaire trop enclin déjà à croire à l'infériorité intellectuelle et morale de la femme.

Les arguments de "mon sceptique" peuvent paraître fondés pour qui n'a jamais reçu de mes confidences éplorées,débordantes de sincérité,qui poignent le coeur et nous arrachent des expressions qu'une sorte de pudeur nous obligent à atténuer. Non,-hélas! elles ne sont pas toutes menteuses les misères qu'on nous étale, et il n'est pas difficile d'y répondre par la pitié —le voisinage contre d'un remède contre le rhume de cerveau et celui d'une indication de rouge bordeaux comme nuance à la mode ne peuvent mettre en doute sa sincérité, ils n'ajoutent qu'un trait de plus à l'image de la vie.

La bonne foi des correspondantes et des rédactrices étant établie, il faut constater que ces colonnes donnent du relief à une lacune dans l'éducation féminine: l'inconfiance absolue dans ses propres forces, le manque de décision et souvent de courage.

Peut-on espérer que le coup de fouet donné momentanément à l'énergie, l'exaltation que donne l'accomplissement de choses très rudes pour la délicatesse seront suffisants devant toutes les circonstances de la vie?

A combien avons-nous répondu: "Epousez étroitement votre devoir! Il vous faudra chaque jour renouveler votre vaillance: mais là, seulement, est la paix!" Et combien, une fois le feu de l'enthousiasme passé ont oublié les résolutions prises? Ce n'est rien d'être brave pendant une heure, un jour; il faut l'être pendant des semaines, des mois, des ans. Et, pour cela, il faut que l'enivrement du "moi" dompté soit entretenu par la pratique constante de la volonté et de la connaissance de soi-même; il faut, tout en apprenant la douceur de la confidence, ne pas être obligée de recourir sans cesse à la suggestion d'une autre volonté.

"Pourquoi voulez-vous être généreuse par commandement, dévoué par ordre, aimant par consigne? Pourquoi voulez-vous que la catégorie suprême soit celle de la loi, au lieu d'être celle de la bonté?... Alléger une misère actuelle, soulager quelqu'un d'un fardeau, voilà ce qui peut tromper. Faire disparaître une souffrance, c'est déjà une joie suffisante pour un être humain... On a trop interprété le devoir comme le sentiment d'une nécessité ou d'une contrainte, c'est avant tout celui d'une puissance. Je puis, donc je dois."

Magali.

PETIT COURRIER.

Prière d'adresser les lettres et communications concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta.

BLANCHETTE. — Je vais vous désappointer, et cela m'est aussi pénible que la désagréable impression que vous aurez en ne vous lisant pas dans ce numéro. J'hésite à publier l'envoi reçu la semaine dernière, non qu'il soit totalement dépourvu de qualités littéraires, mais je répugne à encourager ces sortes de rêveries sans but, sans objet. Elles ne sont d'aucun intérêt pour les lecteurs qui n'arrivent pas à toujours percer le symbolisme obscur sous lequel l'auteur cache une peine, souvent imaginaire, elles ne peuvent que donner de l'émulation à celles possédant une même peine et une certaine facilité de plume.

Je me suis imposée une règle très sévère à cet égard et je n'y faillirai pas, quoi qu'il m'en coûte.

Ce qui ne veut pas dire, ma chère Blanchette, que je n'espère pas voisiner avec vous, seulement, changer de sujet; je vous conseillerai aussi d'écrire plutôt en prose, les vers envoyés étaient en rébellion avec les lois de la prosodie. n'écrivez, aussi que sur le verso des feuillets, cela m'évitera de recopier.

Pourquoi ne nous enverriez-nous pas un article sur les gens qui habitent en grande partie votre contrée? leurs moeurs sont différentes des nôtres; le mystère, pour beaucoup, de leur pays d'origine, de leurs aspirations nous les rendent énigmatiques, nos lecteurs vous seraient reconnaissants et cela aiderait à développer chez vous le don d'observation. Je ne refuse pas cependant d'examiner tout autre article et de le publier s'il ne tombe pas dans le défaut signalé plus haut.

Ne m'en veuillez pas de ce que vous nommez ma sévérité et croyez à mon bon vouloir et à ma sympathie.

Savez-vous que j'ai habité pendant quelques temps un village tout près du vôtre et où je conserve de bonnes amitiés ?

BORD DU ST-LAURENT. — Votre silence ne veut pas dire une aggravation dans votre état? Je préfère l'interpréter par le repos absolu qu'on vous impose, avec raison, pendant votre convalescence.

Il me fait plaisir de songer que vous trouverez, peut-être, quelque douceur à rencontrer votre nom ici. Guérissez vite, ma mie, afin d'être vaillante lors du grand voyage vers l'Ouest.

Faites-moi écrire si l'on vous permet de lire: j'ai un livre délicieux à vous signaler!

FEUILLE DE TREMBLE. — Il y a toujours fête au Coin lorsque vous daignez, ma belle, y mettre votre note verte.

Dans tous ces beaux projets, je ne vois pas le temps que vous vous réservez et je prévois une de ces longues désertions dont vous êtes coutumière. Vous dirai-je que tous ces bonheurs émeuvent mon exclusivisme? — c'est le nom dont je décore mon égoïsme!

On vous composera la liste de la petite bibliothèque, encore que je sois pas très sûre de vous connaître assez pour cette besogne délicate. Vous êtes changeante, Feuille de tremble!

Cette amie qui m'est chère, vient d'être frappée cruellement. Pour toutes sortes de raisons, il vaut mieux attendre avant de parler de ce que vous savez. Je vous retourne de tout coeur l'affectueux au revoir.

BENJAMINE. — La leçon de grammaire à passée? J'en suis contente. Afin d'encourager votre persévérance, Je vous dirai que je constate un progrès notoire.

S'il est permis de jouer encore à la poupée, à votre âge? Je ne ne pense pas que ce soit plus malsain que certains jeux que se permettent des contemporaines de ma Benjamine.

Vous jouez vraiment à la poupée? J'ai rarement rencontré cet amour, ici, il faut dire que presque partout les petites soeurs ont une poupée vivante à dorloter et cela enlève peut-être le goût des poupées qui ne pleurent pas!

Si vous ne négligez pas un vrai bébé, jouez en paix, Benjamine, avec votre Gisèle, sans pour cela abandonner la conquête de l'orthographe!

ANTOINETTE M. — Vous avez dû trouver dans le Petit Courrier de la semaine dernière le premier renseignement demandé. 2o. Quelques applications de glycerine redonneront à l'épiderme de vos mains sa souplesse et sa blancheur; ces soins seront plus actifs le soir, la nuit les laissant agir sans que nulle occupation ne vienne en déduire l'effet. 2o. Contre la transpiration des mains, il faut être prudente. On peut en atténuer les effets, mais vouloir arrêter complètement cette sudation est dangereuse. Demandez conseil à votre médecin.

Je compte au contraire vous revoir bientôt. Vous me dites être superficielle, à coup sûr votre écriture est celle d'une imaginative. Lorsque vous m'écrirez de nouveau, dites-moi si vous êtes musicienne: c'est une curiosité graphologique!

LELIA. — Est-ce à cause de la saison proche des robes blanches, j'ai reçu quatre demandes de recette de ce genre! Vous avez dû lire le renseignement la semaine dernière.

Ces poids étaient en grammes, d'après le système métrique. Vous n'aurez aucune peine à faire remplir la formule par un pharmacien. Je vais chercher cette recette. En attendant, je crois qu'il vaudrait mieux cesser cette pratique dont je ne devine pas quels résultats vous pouvez espérer.

Je n'ai pas de correspondantes de ce côté. Merci de la sympathie envers le Coin. Toujours à votre disposition.

FLEURETTE DES PRAIRIES. — C'est un reproche immérité; au contraire, je songeais souvent à vous, me demandant quelle pouvait être la raison de votre silence.

Puisque tous ces ennuis sont fondus, il faudra redevenir l'exacte petite amie que vous étiez Vous avez pu voir que nous avons conservé presque toutes nos anciennes.

Vous pouvez parfaitement répondre à cette lettre. Il ne saurait être question en cette occasion d'aucun intransigeance qui ressemblerait à de l'ingratitude. On est venu délicatement à votre aide dans une circonstance douloureuse; répondez, en laissant parler votre coeur, il vous dictera des mots justes qui ne compromettront en rien votre dignité. L'encre ne devient pas nécessairement du feu parce qu'on l'emploie à l'usage d'une lettre destinée à un homme.

Non, j'attends toujours! me comprendrez-vous si j'ajoute: sans impatience? Il est des espoirs qui sont les seuls bonheurs possibles...

Magali.

L'Écriture.

Dans la douce et fière nature,
Tout me charme, tout a du prix;
Aussi, j'aime ton écriture,
Autant que ce que tu m'écris.

Elle est hautaine, elle est virile,
Fine, élégante, et l'on croirait
Qu'un peu de ta grâce fébrile,
Y mêle son furtif attrait.

Rien qu'à la voir, mon coeur en elle
Retrouve ce qu'il aime en toi,
Et chaque lettre me rappelle
Quelque intime et profond envoi.

De tes pensées, de ton sourire,
Ta plume prend le coloris;
Les mots les plus tristes à lire
Me sont doux quand tu me les écris.

Un mot de toi me fait renaître,
Et je pourrais sur mon chemin
Croire au mot de bonheur, peut-être,
S'il était écrit de ta main.

HELENE VACARESCO.



Le ministre des travaux publics recevra jusqu'à mercredi, 29 avril 1908, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un appareil de chauffage, dans l'édifice public, à Edmonton, Alta., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un appareil de chauffage, dans le bureau de poste, à Edmonton, Alta."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. R. J. Manson, commis des travaux, à Edmonton, Alta., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'Hon. Ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics.
Ottawa, 21 mars, 1908.

N. B. — Le ministre ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Soumissions pour la construction d'une cloture de broche.

Des Soumissions addressées à Howard Douglas commissaire des Parc du Dominion, aux soins de l'Agent des Terres, Edmonton, marqués "Soumissions pour clotûre de broche" seront reçues jusqu'à midi, le 10 avril, 1908, pour la construction d'une clôture autour du Buffalo Parc, situé sur les Townships 42, 43 et 44, Rang 6, 7 et 8 dans la province d'Alberta.

La longueur de la clôture est estimée à 70 milles, mais le département se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer cette longueur. Le contrat sera payé d'après la longueur de clôture construite.

Des soumission différentes pourront être faites pour la vente et la pose des poteaux, la pose de la broche, etc. ou pour tout le travail.

La construction devra être terminée avant le premier du mois d'août de l'année courante.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque acceptée par une banque à charte, à l'ordre du député-ministre de l'Intérieur, égal a 10 p.c. du montant de la soumission. Ce chèque serait confisqué si le soumissionnaire refusait de signer le contrat ou manquait de terminer le travail; mais il sera retourné si la soumission est rejetée.

Des détails complets, comprenant modèle et spécifications, seront fournis par le secrétaire du Département de l'Intérieur, Ottawa, par le Commissaire des Parcs du Dominion à Banff, Alta., ou par n'importe quel agent des terres dans l'Ouest.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
P. G. KEYES,
Secrétaire,

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 24 Février, 1908

N.B. -La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
(19-26-2)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communisation au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 2 AVRIL, 1908.

Lettres Parlementaires

(De notre correspondant).

Ottawa, 17 mars, 08.

Le travail de la semaine a débuté par des questions de privilèges.

Le Dr. Sproule a été le premier à se plaindre d'une interprétation injuste, que le Sénateur Cloran aurait faite au Sénat d'un de ses discours prononcé devant une loge orangiste à Mount Forest, Ont.

Si le Dr. Sproule était aussi prudent devant ses frères orangistes, qu'il l'est généralement au Parlement, il n'aurait pas à expliquer aussi souvent sa pensée.

Toutes ces questions de préjugé de race, et de religion sont des questions malheureuses, qui n'ont plus leur place dans la civilisation actuelle.

Nous ne devrions jamais entendre de pareilles discussions au Parlement canadien. Elles ne peuvent causer rien de bon. C'est aux impulsifs de calmer leur zèle, de peser un peu mieux leurs paroles, et nous verrons disparaître à jamais cette source de discorde.

Mr. A. A. Lefurgey, député de Prince, de l'Ile du Prince Edouard, a relevé une accusation que le "Globe" du 12 mars avait portée contre lui. Il était accusé d'avoir gardé un document officiel durant 261 jours, et de l'avoir retourné incomplet.

Le bill 82 concernant la compagnie de chemin de fer Niagara Ste-Catherines et Toronto a été lu une troisième fois et adopté.

Le reste de la journée a été pris pour la discussion d'une résolution présentée à la Chambre par le député de Peel, Mr. Blain, concernant la manufacture et la vente des cigarettes.

C'est une question qui a été discutée plusieurs fois déjà à la Chambre des Communes, sans résultat pratique.

Il n'y a pas de doute que la cigarette comme bien d'autres choses, est injurieuse et dangereuse, pour nos populations.

Mais nous doutons fort que le vrai remède soit dans la législation.

Les dangers de ces abus devraient être démontrés dans nos écoles. Les parents eux-mêmes sont peut-être trop négligents, et laissent leurs enfants s'entraîner dans des habitudes malsaines.

La résolution présentée par Mr. Blain est trop radicale, pour être acceptée subitement.

Son adoption créerait une diminution considérable dans le revenu fédéral.

Avant de faire un tel changement il faudra songer à remplacer cette partie du revenu, qu'une telle législation ferait disparaître.

Plusieurs députés des deux côtés de la Chambre ont pris part à cette discussion. C'est encore là un signe d'élections prochaines.

A minuit moins quinze minutes, la discussion s'est subitement terminée sur un amendement de Mr. Macpherson, député de Vancouver, qui a proposé l'ajournement du débat.

L'amendement a été accordé par une majorité de dix voix.

Ottawa, 18 mars, 08.

L'Hon. Mr. Fielding a prononcé hier le discours du budget.

Il fait remarqué, dès le début de ses remarques que le dernier exercice financier ne comprenait que les neuf mois, finissant le 31 mars 1907. Il ajoute qu'il est plutôt difficile de faire des comparaisons entre une période de neuf mois, et une période de douze mois, mais qu'à l'avenir le ministre des finances ne sera plus placé dans cette position désavantageuse.

Le ministre des finances fait aussi remarquer que ses prévisions ont été dépassées, et que la position financière du pays est encore meilleure, qu'il l'avait alors anticipé.

J'avais, dit-il, calculé que nous aurions un revenu de $65,000,000, durant les derniers neuf mois de l'année financière 1906-1907, nous avons eu $67,969,328.29, c'est-à-dire une augmentation de $2,969,-328.29.

J'avais, ajoute-t-il, prévu que nous dépenserions $52,000,000, et nous n'avons dépensé que $51,-542,161.09, ce qui est une diminution de $457,838.91.

Nous espérions réaliser un surplus de $13,000,000. Nons avons un surplus de $16,427,167.20.

Ce surplus réalisé, durant neuf mois seulement, dépasse de beaucoup aucun des surplus qui ont pu être réalisés durant toute autre année, depuis la Confédération.

Les principales sources du revenu fédéral ont été:

Les douanes.	$39,760,172.53
Accise	11,805,413.21
Bureaux de Postes	5,061,728.45
Les terres	1,443,632.03
Chemins de fer	6,509,099.78
Divers	3,389,282.29

Les douanes et l'accise montre une augmentation considérable sur l'année 1905-06.

Le revenu dés bureaux de postes augmente graduellement, et ce service est maintenant établi sur un principe d'affaires.

Durant les neuf mois de l'année financière qui nous occupe, les revenus de ce département ont été de $5,061,728.45, et les dépenses, pour la même période, ont été de $3,979,557.34, laissant parconséquent un surplus de $1,082,171.11.

Ce n'est qu'en 1903 que le gouvernement a commencé à montrer un surplus dans le département des postes.

Nous approuvons le gouvernement d'avoir établi ce département sur un principe d'affaires.

Cependant, nous aimerions à voir le ministre des postes renoncer à cette petite variété, bien tentante, nous n'en doutons pas, de montrer des surplus au parlement; et équilibrer ses dépenses avec les revenus.

Le peuple est reconnaissant au ministre des postes, pour sa bonne administration financière du département. Mais s'il le voyait augmenter d'année en année des surplus considérables, il finirait par l'accuser de mesquinerie, si non d'avarice.

Nous n'avons aucun grief contre le ministre des postes, nous sommes mêmes convaincus qu'il a administré son département avec beaucoup de prévoyance et d'habilité. Mais nous sommes aussi sous l'impression que s'il employait quelques milliers de dollars de ce gros surplus, qu'il est arrivé à réaliser chaque année pour placer trois ou quatre inspecteurs de plus dans les nouvelles provinces; il se renseignerait sur quelques petites négligences, dans son service de l'Ouest.

Ces négligences qui ne devraient pas exister échappent sans doute à l'observation du ministre.

Les inspecteurs locaux ne sont pas assez nombreux pour couvrir, en temps, l'étendue de territoire qui leur est assigné, et ces abus se continuent, et se renouvellent sans que les autorités en soient informées.

Le ministre des finances passe ensuite à l'Intercolonial, qui durant les neuf mois de la fin de l'année financière 1906-07 donne un surplus de $218,079.67.

La dette publique a été réduite de $3,371,117.79 durant la dernière année financière.

L'Hon. M. Feilding fait remarquer à la Chambre qu'une réduction de la dette publique est une chose rare.

Depuis 1867, la dette nationale n'a été réduite que six fois, en 1871 sous l'administration financière de Sir Francis Hincks, en 1887 sous celle de Sir Leonard Lilley. Les quatre autres réductions ont eu lieu sous l'administration Laurier, et sont à la louange de l'Hon. M. Feilding.

Cependant, comme le ministre des finances le fait remarquer, il ne faut pas s'attendre à des réductions fréquentes de la dette publique.

Dans un jeune pays comme le nôtre, où tout est à édifier il faut emprunter pour aider au développement de nos richesses.

Il ne serait pas juste que les travaux publics permanents fussent construits à même les revenus annuels. Il n'appartient pas à la même génération de porter toutes les charges.

Le ministre des finances fait aussi remarquer combien le gouvernement a le droit de se féliciter du résultat financier obtenu durant les 10¾ dernières années de son administration.

Malgré les travaux publics considérables qui ont été faits, entre autres la construction du Transcontinental, durant une période de près de onze années, la dette publique n'a été augmentée que de $5,174,427.

Naturellement l'augmentation de la population nous permet d'engager notre crédit proportionnellement.

En 1891, la dette publique par tête au Canada était de $49.09; en 1906, elle était descendue à $42.84.

Le ministre des finances fait ensuite une estimation du budget 1907-08 qui sera clos le 31 mars courant.

Il prévoit approximativement que le revenu sera de $96,500,000, et les dépenses de $77,500,000. Ce qui laisserait le magnifique surplus de $19,000,000. Ce serait le plus large surplus qui se soit jamais donné au Canada.

Cette année il y aura probablement une augmentation de la dette publique de $12,000,000 en prévision des $17,750,000 qui ont été dépensées sur le Transcontinental.

Si ce n'eut été de cette dépense extraordinaire, la dette publique aurait encore été réduite de $5,750,000.

Malgré une augmentation probable de $12,000,000 de cette dette nationale, grâce à l'augmentation considérable de la population durant l'année 1907-08 la dette per capita ne sera pas augmentée.

En passant l'Hon. M. Feilding fait un exposé de ce qu'a couté le Transcontinental depuis 1904:

1904,	$ 6,249.40
1905	778,491.28
1906	1,841,269.95
1907	5,537,867.50
1908 (approximatif)	17,748,000.00

Ce qui ferait un total approximatif de $26,000,000 à date pour la construction du Transcontinental.

Dans l'augmentation de nos dépenses courantes, il faut prendre en considération la dernière augmentation des subsides aux provinces

Avant le changement qui s'est produit depuis l'amendement fait à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord le subside aux provinces était de $6,745,133 par année; aujourd'hui, il est de $9,032,774, une augmentation de $2,287,641.

Ce montant fait partie de nos dépenses annuelles, cependant ce n'est pas nous qui le dépensons, mais les provinces.

L'Hon. Mr. Feilding donne ensuite les chiffres du commerce canadien qui sont plutôt encourageants

En 1907, au 29 février, nos importations étaient de $308,764,306, en 1908, à la même date, elles étaient de $341,175,095

Nos exportations étaient de $266,876,601, au 29 février 1907, et de $261,434,521 à la même date 1908.

D'après ce tableau on se rend compte que les importations l'emportent sur les exportations. Cependant d'une manière générale, le commerce canadien a été des plus satisfaisant.

Le ministre des finances admet que nous sommes maintenant à la période, où notre revenu devra diminuer.

Le ministre fait ensuite quelques prévisions relativement à l'année 1908-09

Il fait l'historique de la crise financière que nous traversons dans le moment. Il en profite pour démontrer la stabilité de nos grandes institutions financières.

Le public a montré une confiance méritée dans nos banques, qui ont supporté cette crise d'une manière admirable.

L'année 1908-09 sera pour le gouvernement une année de grandes dépenses.

Les travaux de construction du Transcontinental sont rendus à un point où l'augmentation des dépenses sera considérable.

Cette entreprise nationale doit être terminée rapidement.

Nous ne devons pas nous laisser effrayer par cette dépense, mais au contraire montrer l'énergie nécessaire pour mener à bonne fin une oeuvre de cette importance vraiment nationale.

L'Hon. Fielding prévoit une diminution des revenus pour l'année 1908-09 à cause de la crise financièrt que nous traversons.

La diminution sera probablement de 6 à 7 millions.

Il annonce par conséquent qu'il aura une augmentation de la dette publique, durant l'année 1908-09.

Le ministre des finances traite ensuite des emprunts qui deviendront dus à certaine date prochaine, et qui devront être renouvelés.

C'est là une simple question de tenu des livres, qui ne peut pas intéresser beaucoup nos lecteurs.

Il parle aussi des avances faites à la compagnie du pont de Québec, par le gouvernement.

Le terrible désastre de l'année dernière a été la cause d'une complication innattendue, dans les affaires de cette compagnie.

Le ministre des finances prévoit que le gouvernement sera probablement obligé de faire sienne, cette entreprise nationale.

Le ministre fait aussi l'exposé de l'arrangement qui a eu lieu entre le gouvernement et les banques canadiennes durant l'automne, pour faciliter le transport des grains de l'Ouest.

Pour éviter ce qui aurait pu être un désastre, et peut-être causer une panique générale, le gouvernement a pris sur lui d'agir promptement et de venir en aide aux banques, afin de fournir les fonds nécessaires au transport des récoltes de l'année dernière.

Une avance de $5,315,000 fut faite, et l'Hon. M. Feilding est heureux de pouvoir annoncer à la Chambre que presque tout cet argent a été retourné, moins la somme de $965,000.

Le ministre ajoute que cette balance de $965,000 sera bientôt rentrée.

Cette action prompte du gouvernement a empêché ce qui aurait pu être une crise financière désastreuse dans l'Ouest.

Le ministre des finances explique ensuite comment le gouvernement a pu se procurer les fonds nécessaires, pour faire cette avance aux banques.

A cette époque le taux de l'intérêt à la banque d'Angleterre était de 7 pour cent. Il ne fallait donc pas songer à faire un emprunt temporaire de ce côté.

Le gouvernement ayant à faire face à un cas d'urgence, et d'une importance nationale, s'est départie des obligations légales ordinaires, concernant la circulation des billets de banques fédéraux.

Après s'être assuré les garanties les plus sûres de toutes les banques, et celle de la banque de Montréal en particulier, le ministre des finances a autorisé une émission extraordinaire, pour faire face à la nécessité du moment.

Naturellement cette infaction à la loi devra être ratifée par le parlement, durant la présente session.

Le ministre des finances annonce à la Chambre qu'il y aura aucun changement fait au tarif à cette présente session, si ce n'est un rajustement sur la taxe du tabac.

Il n'y aura pas d'augmentation de taxes produit par le département, mais il est fait plutôt dans le but d'établir une informité dans les licences, et dans la marque du tabac.

Le discours du budget de cette année a été court, mais continuellement au point.

Tous les amateurs s'accordent à dire que l'Hon. M. Feilding ne s'est jamais révélé plus homme d'affaires, plus expert dans la finance qu'en délivrant son discours de cette année.

C'est le douzième discours du budget que l'Hon. M. Feilding fait au parlement canadien.

Il a raison d'être fier, c'est là un record qui n'a pas été atteint avant lui.

Chaque année il a pu montré une amélioration dans les affaires du pays.

Son mérite a peut-être été moins grand durant les dix premières an-

CARTES PROFESSIONNELLES

:S PARLEMENTAIRES

(Suite de la page 4.)

nées de l'administration Laurier. Durant cette période, nous traversions une ère de prospérité.

Mais là où l'Hon. M. Feilding s'est montré d'une grande compétence et d'une grande habilité, c'est quand il s'est agit de faire face à la crise financière, presqu'universelle qui s'est produite durant l'année dernière.

Il a conduit le navire de l'Etat d'une main ferme et habile.

Il a donné à notre pays une place enviable sur le marché monétaire.

Ottawa, 24 mars, 1908.

Une grande partie de la journée de lundi, qui est le jour des députés, a été prise pour discuter le bill 49, intitulé " Un acte pour incorporer la compagnie "Shuswap and Thompson River Boom Company."

A première vue cette compagnie demande des privilèges considérables, et qui, dans l'esprit de plusieurs députés, peuvent devenir exclusifs.

C'est une législation qui n'intéressait que les députés d'une certaine localité, dans la Colombie Anglaise.

M. Duncan Ross, député de Yale et Cariboo, était le parrain du bill, et avec la persistence qu'on lui connait, il l'a conduit à bon port.

Il était déjà tard dans la soirée quand le comié de toute la Chambre a rapporté progrès.

Les ministres ont répondu aux questions d'usage faites par la députation, et la séance s'est terminée par une de ces questions malheureuses, qui, depuis quelque temps, sont trop souvent sur le tapis, dans la Chambre des Communes.

Le dépué de Grey Est, le Dr Sproule, demande:

1o. Les noms et salaires des employés civils permanents, et sessionnels, au Sénat et à la Cambre des Communes.

2o. A quelle religion ils appartiennent, protestante ou catholique?

3o. La date de leur nomination.

4o. Les noms et salaires des employés de l'imprimerie nationale, de l'imprimerie du Roi, et de ses assistants inclusivement.

5o. La religion de chacun de ces employés, spécifiant pour chacun, s'il est catholique ou protestant, et la date de leur nomination.

Mr. Talbot, député de Bellechasse, propose en amendement, d'ajouter le mot "nationalité" après le mot "noms" et les mots des différents départements publics" après les mots "Chambre des Communes."

Sur cette motion et sur l'amendement, s'est engagé une des discussions malheureuses, qu'on ne devrait jamais entendre au Parlement Canadien.

L'Hon. M. Feilding a immédiatement demandé aux proposeurs de la motion, et de l'amendement, de bien vouloir reconsidérer leurs motions, les mots concernant les distinctions religieuses.

Le ministre des finances ajoute qu'il serait vraiment regrettable que la classification de notre service public fusse faite, d'après la conviction religieuse des applicants.

Il fait remarquer au Dr Sproule que s'il persiste à vouloir diviser le peuple en deux grandes classes, l'une protestante, l'autre catholique, tout simplement, que plusieurs protestants s'y objectèront.

Parmi les protestants il y a diverses sectes, et si le principe que veut établir le Dr Sproule était désirable, il faudrait pour être conséquent spécifier les différentes croyances religieuses des employés civils.

M. Fielding admet que la motion du député de Grey est très opportune, en ce qui concerne les noms et les salaires des employés civils, mais il trouve malheureux qu'une tentative soit faite, de les classifier d'après leurs croyances religieuses.

Par conséquent il demande au Dr Sproule de bien vouloir retirer de sa motion, les mots qui demandent de faire connaître les croyances religieuses des employés.

Le Dr Sproule cherche à excuser sa manière d'agir, ce qui ne sert qu'à aggraver la discussion, qui devient très animée entre le député de Grey Est, et le député de Bellechasse.

M. G. H. McIntyre, député de Perth Sud, intervient pour rétablir la paix, entre nos deux impulsifs.

Le député de South Perth, qui en maintes occasions s'est toujours montré pondéré, et conciliant, approuve les paroles sages du ministre des finances, et demande au Dr Sproule de ne pas insister.

M. McIntyre dit à la Chambre qu'il ne trouverait pas étrange que les Canadiens-Français fussent plus nombreux parmi les employés à la Chambre des Communes et au Sénat, parceque, dit-il, connaissant les deux langues, ils sont mieux qualifiés pour ce service que les anglais, qui pour la plupart n'en connaissent qu'une.

Le Dr Sproule, malgré les bons conseils qui lui sont donnés des deux côtés de la Chambre, insiste encore pour laisser sa motion, telle qu'il l'a proposée.

L'Hon. M. Graham, ministre des chemins de fer entre en séance et fait remarquer au Dr Sproule que s'il avait été plus prudent, dès le début, qu'il n'en serait pas dans le moment à la peine de reculer.

L'Hon. M. Graham ajoute que c'est bien peu sage pour un homme public de l'âge, et de l'expérience du Dr Sproule, de faire des déclarations publiques, qui peuvent ensuite l'entraîner à un résultat aussi disgracieux, que celui que l'on voit ce soir.

Le ministre des chemins de fer fait remarquer que le député de Toronto Nord a, dans le moment, une résolution sur l'ordre du jour, demandant à réformer le service civil.

Une commission royale est sur le point de faire un rapport à la Chambre, sur la réforme du service civil.

Pourtant, il serait bien inutile de songer à la réforme du service civil, si chaque aspirant doit être interrogé sur ses tendances religieuses, au lieu de l'être pour ses aptitudes et sa compétence.

M. Graham déclare qu'il n'y a pas plus de raison de demander à un aspirant au service civil, qu'elle église il fréquente, que de lui demander où il achète ses souliers.

Le ministre des chemins de fer ajoute que le Canada est un pays assez grand, assez hospitalier, pour recevoir tout ceux qui désirent y venir, sans s'enquérir de leur nationalité ou de leur religion. Le plus tôt ces distinctions de race et religion, auront disparues de l'administration de nos affaires publiques, le mieux nous nous en porterons.

L'Hon. M. Graham répète au Dr Sproule que dans l'intérêt des deux partis politiques, et pour le bon nom de la Chambre des Communes qu'il vaudrait mieux qu'il retire sa motion.

Cependant, le député de Grey Est, insiste encore, pour appeler une division de la Chambre.

Le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier croit qu'il est de son devoir d'intervenir, et d'offrir la branche d'olivier au député de Grey Est.

Il fait remarqué que son ami le Dr Sproule a le droit de recevoir la plupart des renseignements qu'il demande dans sa motion. La discussion soulevée ne touche qu'à un point, dit le premier ministre, sur l'opportunité ou nom d'indiquer la religion des employés civils. Il croit que d'exiger une discussion de la Chambre sur une question comme celle-là, serait un malheur.

Parconséquent, dit Sir Wilfrid, si mon honorable ami, le Dr Sproule, me le permet, je proposerai l'ajournement du débat. Après plus mûre réflexion, ajoute-t-il, je ne doute pas que nous en arrivions à une entente à suivre.

L'Hon. M. Borden ajoute quelques remarques, pour dire à l'Hon. Mr. Graham qu'il n'a pas été tou-à-fait juste vis-à-vis le Dr Sproule, dans les remarques qu'il a faites à la Chambre.

L'Hon. M. Aylesworth, ministre de la justice, proteste à son tour contre cette tentative qui a [illegible] d'introduire les questions de nationalité et de croyances religieuses au Parlement, et en passant, il fait un bel éloge de ses nombreux amis, qu'il compte parmi les catholiques Romains.

Finalement le Dr Sproule comprend qu'il est déjà allé trop loin et il accepte la suggestion du Premier Ministre, l'ajournement du débat.

Une Opinion Anglaise

Sur les Fêtes du IIIe. Centenaire.

"Le premier ministre a annoncé mardi aux Communes que le Prince de Galles assisterait aux grandes fêtes historiques que Québec célèbrera en juillet prochain. Il est, à tout point de vue, convenable que l'héritier présomptif du Trône rehausse de sa présence un évènement d'un si haut intérêt dans les annales du Canada et de l'Empire. La célébration des fêtes destinées à représenter et à commémorer la naissance et le développement de la plus grande des jeunes et vigoureuses nations qui vivent librement sous le drapeau de l'Empire, est bien propre à séduire tous ceux qui ont au cerveau une étincelle d'imagination historique. L'histoire que l'on veut illustrer abonde en incidents pittoresques et émouvants, et il faut en conserver le souvenir sur cette terre classique, surtout en cet anniversaire doublement mémorable dans l'histoire du monde. Trois siècles se sont écoulées depuis le jour où Champlain, l'explorateur français. "chercha le site qui devait servir de berceau à notre colonie. Il ne pouvait trouver rien de plus convenable et de mieux situé que le promontoire appelé Québec par les Sauvages, et couvert de coudriers." L'établissement dont il jeta les bases, devint la capitale du Canada français, le centre de cette colonie française qui nous disputa si longtemps la suprématie dans le Nord de l'Amérique. Pendant plus de la moitié de la période qui s'est écoulée depuis, le drapeau des Bourbons flotta au-dessus des murs de Québec. Alors, après un de ces combats qui font un égal honneur aux vinqueurs et aux vaincus, le génie, l'audace et la bonne étoile de Wolfe abattirent ce drapeau. La victoire des Plaines d'Abraham, —que le Canada veut transformer en parc public — obligea les troupes françaises à quitter le Canada et, en délivrant nos colonies du nord de l'Amérique de la crainte d'une conquête française, rendit possible la révolte des Etats-Unis. Tandis que nous perdions la plus grande partie de nos colonies nord-américaines à cause de notre aveuglement et de notre incapacité, les colons français nouvellement conquis, acceptaient loyalement la domination anglaise. Le dernier assaut que Québec eut à soutenir, se termina par la défaite d'Arnold et de Montgomery, en 1775. La période historique qui sera représentée ne s'étendra pas au-delà de la grande lutte qui eut lieu sous Lord Chatham; cependant ce dernier épisode, pour se rendre compte de l'union qui existe entre l'histoire de la vieille cité française et celle de tous les peuples du nord de l'Amérique.

Les fêtes seront célébrées d'après d'exactes recherches historiques que l'on fera à cet effet dans le nouveau département des documents publics, à Ottawa. Ces recherches sont confiées au colonel W. Wood, l'auteur bien connu de "The Fight for Canada." C'est dire qu'elles seront faites avec toute l'érudition et le zèle d'un véritable antiquaire. Peu de villes de l'univers pourraient présenter un plus noble théâtre pour une cérémonie de ce genre. Québec a toujours conserver son vieux caractère, moitié ecclésiastique, caractère que lui ont imprimé ses fondateurs. Là furent les quartiers généraux des soldats et des prêtres qui aspiraient à la conquête, pour la France, du Nord de l'Amérique; les batteries et les casernes, les églises et les monastères qui s'élèvent encore sur les deux rives du Saint-Laurent, témoi-

(Suite à la Page 6).

EGLISE ST-JOACHIM.

Offices du Dimanche.

Recteur — Rév. Père Nasessens.
Messe basse——— à 8 heures a.m.
Grande Messe ——— à 10½ hrs.
Cathéchisme ———à 2½ hrs
Bénédiction du T.-S.-S. à 7 hrs.

EGLISE IMMACULEE CONCEPTION.

Offices du dimanche.

Recteur —Rév. Père Lemarchand.

Mêmes offices et aux mêmes heures qu'à l'Eglise St-Joachim.

AVIS D'ASSEMBLEE.

Dimanche, le 5 avril, aura lieu à l'Ecole Séparée l'assemblée annuelle de la Société St-Jean-Baptiste. Tous les membres de la société sont instamment priés d'assister à cette assemblée où aura lieu l'élection des officiers pour l'année 1908-09.

. . . . L'Aveu . . . .

La lampe, sous son abat-jour de dentelle, rayonnait faiblement. C'était là, dans le coin du grand salon déjà repris par l'ombre, un petit nid, intime et chaud, qui provoquait aux lentes causeries aux phrases qu'on achève par des silences. Ils avaient bavardé de tout, de la mer et de la montagne, avec une tristesse où entrait un peu de joie de se retrouver enfin quand Mme Designy demanda:

—Eh bien, mon cher Philippe, tu as passé de belles vacances dans les Pyrénées. Tu m'as parlé en termes excellents de Luchon, de l'été splendide et du tendre automne que tu aimes pour sa grâce fanée ..... Mais tu ne m'as pas tout dit.

Le jeune homme sursauta.

—Comment grand'mère?

Elle sourit sous ses lunettes.

—Sans doute, il n'y a pas que des arbres et des torrents des glaciers et des pics, là-bas, il y a autre chose...

Le Casino, la Bavette, les Quinconces?

—Cherches bien voÿons.

—Je ne trouve pas.

Elle hésitait maintenant.

—Les jeunes filles... tu sais, à la salle de danse... j'en connais de carmantes et qui pourraient te plaire.

Il se leva et répondit avec humeur.

Encore! tous les ans à la rentrée c'est la même histoire. Epargnez-moi!

—Mais c'est pour ton bien, mon cher enfant .... Quel âge as-tu?

—Trente-six ans.

—C'est l'âge, il me semble, tu tourne au vieux garçon.

Elle parlait avec la confiance tranquille d'une femme qui a été heureuse et qui se souvient.

—Philippe, pour résister si obstinément à nos avis tu dois avoir une raison?

—Eh bien, oui, j'en ai une. Je vais vous le dire, vous me comprendrez et je pense qu'après vous ne me parlerez plus de mariage.

Elle lança sur lui un de ces regards aïgus qui interrogent plus qu'une phrase et s'installa pour écouter. Il commença:

—La chose date de douze ans déjà. Je faisais une cure à Luchon, précisément, tout seul; des douches neurasthénie, la maladie à la modo... Il y avait dans une maison une famille, dans cette famille une jeune fille.... Ah! si vous l'aviez connue, grand'mère vous l'auriez aimée comme moi, tout de suite... Vous savez combien sont énervantes ces heures de ville d'eaux. On habite ensemble, on se croise dans l'escalier, sur les allées, à chaque pas sur la terrasse, à la salle de concert vos chaises se touchent et le matin, la même musique, du kiosque voisin, vous réveille. J'arrive à me faire présenter c'était sur le perron il y avait du soleil, sa figure sous l'ombrelle tendue, rayonnait et toute sa personne sa taille fine, sa robe mystérieuse, sa tête inclinée vers moi détachaient sur lo ciel pur. La silhouette dont, depuis quinze jours, je ne connaissais pas que des gestes se précisa, devint une vraie femme, un être doux et fin dont j'entendais en tremblant la voix musicale. Les promenades à cheval, les parties de tennis, les tours de valse m'apprirent à pénétrer son âme. Elle m'apparut, sous un espiéglerie, sérieuse et réfléchie; sa conversation dépassait la banalité permise. Ah! comme je l'aimais!

Cependant la saison s'avançait. Les jours, comme fatigués d'avoir duré si longtemps, s'amincissaient, tombaient tout de suite dans la nuit, et sur les allées désertes, les feuilles mortes commençaient à tourbillonner. Nous goûtâmes quelques temps encore encore le charme des derniers soleils, et chacun s'en alla de son côté en promettant de se revoir.

A Paris, quan dje me présentai pour la première fois chez Mme de Louvercy, j'étais très inquiet. "Le monsieur qu'on a connu aux eaux ne pèse généralement guère dans les relations mondaines... Melle Claire était debout et servait le thé.

Elle se retourna vivement et pâlit un peu. Elle n'avait pas changé. Telle je l'avais quittée en manteau de voyage sur le quai de la gare, telle je la retrouvais en sombre robe d'intérieur occupée aux soins futiles du ménage. Dans la franchise de l'accueil je perçus une sympathie cordiale, et dans son geste, une offre jolie de tout ce qui était là des bibelots sur l'étagère, des visiteuses groupées sur les sièges bas. Elle m'entraîna dans le petit salon réservé à la jeunesse, et là ce fut une heure durant, un bavardage intime entre les amies, un papotage sans fin sur les choses de la saison, auquel je pris un homme, un vif plaisir.

Vous devinez ce que fus l'hiver après un pareil début. Un retour aux anciennes traditions d'élégance — ce que maman était ravie — une course à travers les salons, des valses promises huit jours d'avance et prolongées jusqu'aux premières lueurs du jour des soupers par petites tables en fin comité, le droit négligé, les journées prises par les promenades les expositions de peinture, les visites tout ce qui constitue la vie oisive et affairée de l'homme du monde.

Mme Designy, brusquement interrompit.

C'est que; ...répendit Philippe — je suis un timide, un affreux sentimental, j'ai peur qu'on se moque de moi. Vous pouvez sourire je suis ainsi fait.... La gaieté n'est chez moi qu'une habitude d'esprit le fond de ma nature c'est la tristesse. J'estime qu'un sentiment profond perd, à être exprimé, la moitié de sa valeur, je veux le garder tout entier pour en jouir, pour en souffrir seul, sans le confident ordinaire auquel on s'accroche... Et puis si pur que fût mon amour pour Melle Claire, je n'osais pas l'avouer.... Demain je parlerai demain, me disais-je mais à peine dans le salon je perdais pied. Ah, si vous m'aviez vu, posé au bord d'une chaise et roulant mon chapeau entre mes doigts, tandis que Mme de Louvercy s'informait, avec bienveillance, de ma santé. C'est qu'elle m'aimait bien. Elle me citait souvent comme un modèle de distinction d'élégance elle me proposait en exemple à son fils, un jeune gandin dont j'étais devenu le grand-père. Je me sentais tout à fait à la maison et pourtant, j'avais peur.

L'année suivante, énervé par une attente que j'étais d'ailleurs seul à prolonger, je quittai Paris pour aller passer l'hiver à Constantinople avec mon cousin pierre. L'image de l'absente ne me quittait pas; grandie par l'éloignement elle s'imposait avec plus de force à mon coeur. Je la portai ainsi, pendant six mois, et chaque jour elle se précisait davantage. Alors, peu à peu, je réfléchis que cette union n'était pas impossible, qu'elle était même parfaitement raisonnable. Je n'étais pas indifférent à Melle Claire, nos situations de fortune étaient identiques, la famille des plus honorables. Cette fois mon parti pris; sitôt rentré j'irais faire la demande.

Quelques temps après mon retour, je passais devant la Madeleine, c'était un de ces clairs et troublants matins d'avril, où l'on se sent plus fort, de chair raffermie, d'esprit net. Une noce arrivait. Chaque voiture s'arrêtait devant la grille, versait un lot de gens en grande tenue, les femmes en raides toilettes bruissantes, les hommes étriqués sous la livrée noire du frac. Puis, en procession, lente, ils montaient sur le tapis rouge de l'église, pareille à un salon. J'eus la curiosité de les suivre, tout à la joie nouvelle de reprendre contact avec Paris. Le défilé terminé, les lourdes portes se refermèrent sur le bruit de la rue, la musique éclata, triomphale. Je m'assis dans un coin.

J'observais de ma place, bercé par l'énervante musique, sans trouble, car l'appareil mondain de la cérémonie, les rites précis d'élégance, la dénuaient de son sens profond et terrible. Vus pardessus la haie mouvante des chapeaux, les deux mariés debout devant les marches, n'étaient plus que deux bonshommes — noir et blanc — pareils à tant d'autres.

Je me levai, j'allai me placer près de l'autel. D'ici je les voyais bien; lui, un beau garçon, assez fade; d'elle, je n'appercevais qu'une jolie attitude de prière, cette attitude dont elles ont toutes le secret et qui est leur force. Elle leva les yeux, son regard croisa le mien. Je tressaillis; je venais de reconnaître Melle Claire de Louvercy. C'était bien elle, mais combien embellie, plus grasse, d'une beauté solide et tranquille. La frêle et délicate jeune fille que j'aimais, à qui je rêvais de lier mon existence, était là, devant mes yeux, une souriante et ferme jeune femme toute rayonnante de bonheur.

Ah! grand'mère, si vous m'aviez vu ! Je me mis à trembler, et je pâlis, et je rougis, pendant que de grosses gouttes de sueurs glissaient le long de mes joues. Sait-on ce qu'on fait dan ces moments-là? La violence des sensations est telle qu'on ne perçoit plus de ces sensations multipliées, qu'un choc, un grand choc qui brise. Et je restais là, les yeux obstinément fixés à elle, sans bien comprendre, hésitant à la reconnaître, ne voulait pas croire à une telle hose, et je restai debout, à un dos de chaise, partagé entre l'envie de savoir et le besoin de m'enfuir. Dans mon trouble, ma canne échappée à mes doigts roula sur les dalles avec fracas; des têtes se levèrent fâchées. Elle cependant, continuait de prier, le regard rivé aux cierges de l'autel.

La cérémonie se poursuivait, cependant. Ils avaient échangé les anneaux symboliques, écouté avec respect les paroles du prêtre. Sur une marche triomphale on se leva, le défilé commença. J'eus le courage de me mêler à la foule, l'atroce curiosité de la voir.

La haie compacte des invités allait s'amincissant vers l'étroite porte. Des groupes se réunissaient, échangeaient leurs impressions, comme au théâtre. Cérémonie bien parisienne, assistance choisie. On s'accordait à la trouver charmanlui, on le déclarait très correct. Enfin, j'arrivai à la sacristie. Ici les rangs subitement s'élrgirent. Au fond, la famille allignée échangeait d'un air las, de molles poignées de mains. J'eus peur, Je voulus fuir; il était trop tard. Alors, bravement, je m'avançai vers la mariée. Elle était sous le voile un peu rouge, toute défaite. Je m'inclinai.

—Madame... j'ai appris... par hasard.

Elle semblait ne pas me reconnaître. Je balbituai:

—Jacques Darney... vous vous souvenez.

Elle me tendit la main, sa main charmante tant de fois baissée, et qui tremblait. Puis tout-à-coup se tournant vers son mari.

—Un bon ami de la famille, Maurice, que maman apprécie beaucoup... Vous viendrez nous voir, monsieur...

Vous devinez ce que devint ma vie, grand'mère. Rentré chez moi, je me mis à fouiller avidement le coffret où j'avais enfermé les souvenirs de mon amour, souvenirs désormais reliques. Je retrouvai des papiers froissés, des invitations, des programmes, des carnets de bal auxquels pendant encore, au bout d'un fil de soie, le crayon blanc, témoin terni d'un amour terni, et qui perpétuaient seuls de telles minutes abolies... Ce sont là les plus rudes heures de mon existence.

A quelques jours de là, je fus prié chez elle, pour un thé de cinq heures. L'écriture n'était pas la même, plus régulière, je la comparai longuement avec l'ancienne, dont la fantaisie, jadis, M'avait si souvent troublé. Je me rendis à pied, rue d'Offêmont. La maison neuve avait un air cossu. C'était bien le cadre neuf qui convenait à un amour neuf, tout en façade. Il y a trop de souvenirs dans les anciennes demeures. Les fenêtres du premier étage brillaient discrètement. Je m'arrêtai un moment à les contempler. J'étais ému. Je sentais que cette visite allait peser sur ma destinée. J'entrai.

Mais tout-à-coup, en montant la riche escalier, des doutes me revinrent. Comment me recevrait-elle! Et qu'elle serait mon attitude devant elle, et devant lui? Serais-je discret ou empressé, timide ou fanfaron? Le passé, qu'elle semblait avoir si longuement oublié, devrais-je y faire allusion, rappeler devant et inconnu, devant son mari les heureuses minutes dont il n'eut pas sa part? Certes, je ne pourrais consentir au rôle effacé de visiteur, assister froidement à ces joies que je croyais devoir être les miennes. Alors, à quoi bon! J'avais perdu la partie, je n'avais qu'à me retirer en beau joueur.

Alors, lentement, je redescendis, sur la pointe du pied, honteux, avec une terreur d'éveiller par le bruit de mon pas le calme bonheur tapi au chaud terrière la lourde porte.

Le feu s'était éteint, Mme Désigny frissonna. Le jeune homme conclut:

—Voilà, grand'mère, pourquoi j'ai résolu de ne pas me marier.

HENRY SPONT.

UNE OPINION ANGLIAISE

(Suite de la Page 5.)

gnent du caractère des hommes qui ont fondé cete cité. Il y eut parmi eux de grands hommes, guerriers et apôtres, des hommes aux vues larges et éclairées, courageux jusqu'à l'interpidité et administrateurs habiles. Ils portèrent au loin la civilisation française, et la durée de leur oeuvre est un témoignage en faveur de leur pureté. Ils occuperont nécessairement la place d'honneur dans la célébration du passé de la province qu'ils ont sagement administrée et si courageusement défendue pendant si longtemps; et lorsque les Canadiens-Français admireront les fêtes, ils y verront avec orgueil la part glorieuse que leurs ancêtres ont prise à l'édification du Canada d'aujourd'hui. Quelques-uns de ces grands hommes dans leur mentalité et leurs sentiments plus canadiens que français, même dans ces temps éloignés. Ils aimaient la France, comme leurs fils l'aiment encore aujourd'hui, mais les plus chères affections de leurs coeurs étaient pour la terre qu'ils avaient adoptée pour patrie.

La nouvelle que le prince de Galles visitera le Canada une seconde fois, à l'occasion des fêtes de juillet, a été accueillie avec une grande satisfaction par tout le pays, comme on devait s'y attendre. Il a déjà parcouru une grande partie de l'Empire sur lequel il sera appelé à régner un jour, dans l'ordre naturel des choses. Encore duc d'York, il fut en Australie pour y inaugurer le premier parlement. Sa visite en Afrique-Sud, à une heure difficile pourtant, a produit d'heureux résultats. Plus tard, son séjour dans les Indes produisit un effet considérables sur l'imagination de ces millions de sujets anglais. La présence des escadrons du nord de l'Atlantique de la France et probablement des Etats-Unis, réunis à cette occasion, apportera un nouvel intérêt et une importante signification au séjour nécessairement trop court du prince de Galles au Canada. Il est bon que des drapeaux de Wolfe et de Montcalm flottent tous deux à l'heure où leurs descendants fêtent les héros d'une nation qui ne serait pas ce qu'elle est, n'était la dette presque égale qu'elle a contractée dans le passé envers l'Angleterre et la France.

(Du "London Times").

FEU MADAME P. T. FLYNN.

Feu Mme P. T. Flynn, dont le service et la sépulture ont eu lieu la semaine dernière à St-Albert était une des premières femmes blanches qui vinrent à Edmonton.

Elle était venu à St-Albert, avec son mari, en 1887. La famille Flynn a toujours demeuré à St-Albert, jusqu'à il y a un an, alors qu'ils vinrent demeurer à Edmonton.

Madame Flynn fut toujours une épouse aimante et dévouée, et une mère de famille modèle. Outre son mari, six enfants, tous assez âgés, lui survivent, et un frère, Dan. Maloney, qui demeure à St-Albert.

Lors du service à St-Albert, une foule d'amis avaient tenus à être présents. Une messe solennelle fut chantée par le Rév. P. Mérer, assisté des Pères Beaudry et Pilon.

Les coins du poële, lors de l'enterrement, étaient portés par MM. J. R. Boyle, P. E. Lessard, J. Gibbons, G. Thorpe, Geo. Hutton et G. Bull.